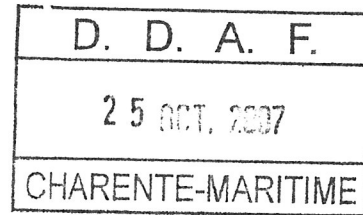


GFA la Levée
St Laurent de la Prée
17450 FOURAS

FOURAS le 20 10 2007



à l'attention de Mr le Directeur de la DDAF

EAE 017160200
09/03 mm

Monsieur

Suite à votre courrier en date du 15 10 2007, vous me demandez les raisons pour lesquelles diverses parcelle ont changé de surface depuis 2006.

Changements certes minimes, mais imputables à la modification d'enregistrement faites par vos services en cours de contrat EAE. Changements pour lesquels je ne peux vous fournir la moindre explication.

Je remplis les termes de mon contrat en respectant mes engagements, et je crois que la plus simple des corrections est que vous en fassiez de même, à moins de prouver que j'ai fait diminuer certaines parcelles (en les lavant, en recouvrant certaines parties de bâches, en élargissant les fossés, que sais je encore..).

De toute manière, votre nouveau système dit du Registre Parcellaire Graphique (RPG), bien plus moderne que l'antique cadastre napoléonien, n'est pas la base de départ du contrat qui nous lie depuis maintenant 5 ans.

Et je vous demande donc de bien vouloir en respecter les termes initiaux, sans modification de surface indues.

Vous remerciant par avance.

Jacques MARET,
gérant du GFA La Levée, 17450 FOURAS